

Ces chiffres justifient : une autoroute de Saclay à St Quentin (A 126), un transport en commun « lourd » (un train, un tram ou un RER !) au milieu du plateau de Saclay en plus du transport en site propre (TCSP) et du doublement du CD 36 !!!
C'est à terme, malgré les transports en communs prévus, mais non financés, 200 000 voitures en plus !!!

Oui ! il faut des emplois, il faut des logements, mais il faut aussi des espaces agricoles dans les grandes zones périurbaines.

Il faut éviter de faire disparaître de manière irrémédiable les terres fertiles en IDF.

La Commission Economique Européenne, la loi française de février 2006, le Président de Région IDF le disent : « préservons, développons l'Agriculture périurbaine ».

Le département qui nous a nommés « lauréat de l'agenda XXI » pour nos actions nous encourage dans cette voie.

Ils sont tous d'accord !!!

Et pendant ce temps-là, l'ETAT et son projet d'OIN feraient disparaître cette « agriculture des villes ».

Les AMAP sont au cœur de l'agriculture des villes de PROXIMITE, nous devons nous battre pour ce nouveau modèle socio-économique que sont les AMAP.

Nous pensons que les menaces sont fortes et que nous devons réagir.

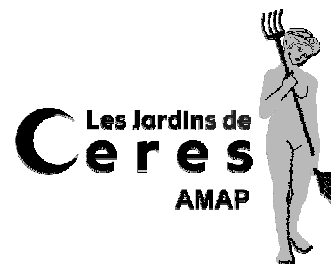
Avec la Confédération Paysanne et les Verts d'Ile de France, nous avons organisé le Forum sur l'Agriculture en Ile de France le 29 septembre 2006 et une manifestation le samedi 25 novembre 2006.

Dans les semaines qui viennent nous vous proposerons régulièrement différentes actions :

- Signature de la pétition « 23 000 signatures pour 2 300 hectares » sur le site « www.nonalo.in.org »
- Participer à des réunions d'information dans les communes
- Participer aux manifestations sur le Plateau de Saclay
- Diffuser ces informations autour de vous

A bientôt pour défendre notre noble cause !

François LERIQUE



Les Jardins de Cérés - AMAP

10 Avenue du Moulin de la Planche
91120 PALAISEAU

<http://jardins.ceres91.net>

Courriel : contact@ceres91.net

Tél./répondeur d'infos : 01 60 10 24 17

BULLETIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 DECEMBRE 2006

LE MOT DU PRESIDENT

Inquiétude et optimisme

Inquiétude, car l'état prépare un projet (l'OIN) qui fera disparaître l'agriculture du Plateau de Saclay et optimisme, car qui aurait pu imaginer le chemin parcouru depuis 5 ans en Ile de France :

2001 : création de la première AMAP en France

2003 : création de 2 AMAP en région parisienne : Saclay et Pantin

2005 : création de la SCi des Terres Fertiles : pas de terres, pas de AMAP

2006 : 45 AMAP en Ile de France ! + 5 projets

2007 : Les Jardins de Cérés en pleine croissance, 230 adhérents, majoritairement **consom'acteurs**, les différents contrats : viande, miel, cresson, sel, Remise à Flots, petit épeautre, blé, farine, et bien sûr patates, lentilles et le projet avec la municipalité de Verrières d'installer un maraîcher à Verrières-le-Buisson.

N'hésitez pas ! Rejoignez les groupes de travail qui font vivre l'association, ils vous présentent leur bilan et les projets dans ce bulletin.

Optimiste car ça bouge aussi ailleurs :

Près de chez nous, des habitants de Mennecy veulent sauver 12 hectares de l'urbanisation et préparent un projet de « territoire partagé », d'autres à Brétigny souhaitent installer des jardins familiaux sur des terres agricoles menacées d'urbanisation.

Mais il faut rester vigilant et les Jardins de Cérés sont actifs : le réseau des AMAP IDF, le projet de réseau international (URGENCI), les associations de Défense du Plateau de Saclay et de ses terres agricoles, unis avec d'autres structures dans les « combats » contre le projet de l'Etat d'urbaniser le Plateau de Saclay.

Restons, restez vigilants, participez aux réunions d'informations sur l'OIN, informez vos voisins, donnez votre avis, alertez vos élus, demandez leur de prendre position, ils seront bientôt candidats !

Je le répète : rien n'est inéluctable

Bonne année à toutes et à tous

François LERIQUE

LES JARDINS DE CERES ET LA FERME VANDAME :

Une histoire qui s'inscrit dans la durée.

Bilan de la saison 2005-2006 de culture en AMAP avec Cristiana et Manu Vandame



Cette saison a vu s'affirmer notre partenariat avec Manu et Cristiana. L'AMAP Jardins de Cérés est désormais solidement ancrée à la ferme Vandame. Toutes nos rencontres : distributions mensuelles, récoltes, visites de la ferme sont de plus en plus vivantes et animées, Cristiana et Manu ont étendu les possibilités d'accueil par la location d'une nouvelle grange, nos produits se diversifient avec l'arrivée tant attendue cette année de la farine (en plus des patates, lentilles, maïs déjà connue).

Les partenaires producteurs : Jean Michel Lesage et son cresson, Bernard Cirou Jean Edouard Jauneau et leurs viandes et le nouvel arrivé : Roland Rondelet et son miel sont fidèles à ces rendez-vous rituels. Les tentes fournies par « notre président » François nous permettent d'affronter les éléments (pluie ou soleil) dans un certain confort, les amapiens sont de plus en plus nombreux à participer à l'organisation de ces rencontres ; l'instauration cette année d'une lettre mensuelle permet de faire le point sur les cultures, les projets, les nouvelles du territoire... Notre renommée ne cesse de s'amplifier : de nombreux journalistes fréquentent aussi ces dimanches agricoles de proximité.

L'engagement de Cristiana et Manu dans la voie d'une agriculture respectueuse de l'environnement s'affirme, ainsi que leur volonté d'étendre les contrats locaux qui permettent de sortir progressivement leur production du système absurde de l'agriculture conventionnelle subventionnée. Un partenariat de dessine avec des agriculteurs bio du sud de l'Essonne pour partager un moulin pour la farine, une presse à huile...

LA GRANDE INNOVATION DE L'ANNEE : « NOTRE FARINE ».

La difficulté a été de trouver un moulin qui accepte de prendre une « petite » quantité de blé : une tonne... Philippe Roussel, membre de l'Amap et enseignant en meunerie nous a mis en relation avec le moulin Saint Eloi à Longjumeau qui a accepté. Ce moulin, tenu par Monsieur Marchon, dont les ancêtres ont été meuniers depuis 7 générations, n'est plus à présent utilisé à temps complet : la meunerie artisanale est en déclin. Cristiana et Manu ont apporté leur blé dans la remorque du tracteur, ils sont repartis avec des sacs de 25 kg de farine. Il s'agit de farine de type T65 : on ne peut, sur des moulins à cylindre, produire de farine plus bise.

UN PRIX EN REEVALUATION.

Comme tout nouveau produit, nous n'avons pas le recul pour établir le « juste prix » : celui qui permettrait de rémunérer Manu et Cristiana suffisamment pour qu'ils puissent en vivre sans subvention, et assurer les investissements suffisants pour maintenir voire agrandir les cultures sans produits chimiques qu'ils assurent pour l'Amap. Nous avons choisi un prix de 1,5 euros le kg, en constatant que c'était le prix le plus bas en biocoop. Après calculs et vérifications, nous avons réalisé qu'il était possible de la vendre moins cher tout en ménageant la marge de manœuvre de Manu et Cristiana : ainsi nous la vendrons désormais à 1 euro le kg. Les personnes qui auraient acheté de grosses quantités avant cette réévaluation peuvent venir se faire dédommager en kg de farine à la prochaine distribution.

LES POMMES DE TERRES : UNE MAUVAISE SAISON.

Nous n'avons pas cette année assuré la quantité prévue : les conditions météo ont été très mauvaises pour les patates. Le froid tardif, suivi d'une sécheresse en juin juillet, puis d'un excès d'eau en août les ont beaucoup handicapées : elles ne se sont que peu développées par manque d'eau, puis l'excès d'eau les a incité à germer prématurément. Cristiana et Manu ont du inaugurer le défaneur thermique pour interrompre la repousse des tubercules. Par ailleurs, la nouvelle variété essayée : les « fleurs de pêcher » se sont avérées décevantes tant dans leur rendement que leur utilisation. Difficiles à cuire,

Schéma Directeur du Plateau de Saclay, Schéma Directeur d'Ile de France (SDRIF) Opération d'urbanisation d'Intérêt nationale (OIN)

Où en est-on ? Quelles sont les menaces ? Que faire ?

Derrière ces sigles se cachent différents documents qui peuvent avoir des conséquences sur le maintien de l'agriculture sur le Plateau de Saclay ou plus largement en Ile de France.

Sans parler des conséquences sur l'hydraulique et la circulation dans les vallées.

Le Schéma Directeur du Plateau de Saclay

Il date de l'époque du District du Plateau de Saclay, avant les Communautés d'Agglomération. On y trouve de manière précise la situation des 2000 hectares de terres agricoles à préserver.

Ce schéma est remis en cause par la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) car certaines communes du District ne sont plus dans la CAPS et que les contraintes du schéma « gênent » certaines communes (dont Palaiseau) pour appliquer leur nouveau Plan Local d'Urbanisme.

La CAPS a donc demandé l'annulation de ce schéma du Plateau et déclare que celui-ci est déjà abrogé. **Il n'en est rien.** L'enquête publique vient même d'être annulée pour vice de forme ! Donc ce schéma qui protège les fameux 2000 hectares de terres agricoles s'applique toujours, contrairement à ce que dit le président de la CAPS.

Schéma Directeur d'Ile de France (SDRIF)

Ce schéma est « au dessus » du schéma du Plateau. Le dernier datait de 1994. Il est dans la phase finale de révision.

La protection des terres agricoles n'est pas du tout satisfaisante : lors d'une présentation sur la révision de ce schéma le 29 novembre 2006, nous avons entendu : « **les terres agricoles en Ile de France seront préservées, sauf celles qui seront urbanisées !!!** »

Il y a de quoi rester inquiet et vigilant. Tant que ces 2000 ou 2300 hectares ne seront pas réellement protégés, il faudra se battre.

L'OIN, Opération d'urbanisation d'Intérêt National

De « St Quentin en Yvelines à Massy » en passant par le Plateau de Saclay et Versailles.

Afin de reprendre la main sur l'urbanisation de la région parisienne, l'Etat a créé 3 « OIN » : « Seine Amont », « Seine Aval » et « Plateau de Saclay »

Dans le cas du Plateau de Saclay (+ Versailles / Satory) l'objectif est de créer 80 000 logements, soit 200 000 habitants (il y en a actuellement 600 000 sur le même périmètre), 100 000 emplois,

Gestion des contrats et des distributions :

Il y a encore beaucoup d'erreur dans les chèques d'acompte et les contrats. Il est important pour les coordinateurs et les producteurs que vos contrats soient correctement remplis. Pour rappel : il faut toujours **1 chèque d'acompte pas colis**.

Etant donné le grand nombre de produits disponible, le mode de paiement et la difficulté de la distance avec les producteurs, la gestion des contrats et l'organisation des distributions demandent un travail conséquent. Nous sommes à la recherche de personnes qui souhaiteraient investir un peu de leur temps pour soutenir notre groupe.

Les marges de progrès réalisées et à venir

Jean-Edouard Jeuneau souhaite que nous envisagions une hausse des prix (4 ou 5 % avec effet dès janvier 2007 si possible) notamment à cause de la mauvaise saison fourragère qui va renchérir les coûts d'alimentation du bétail.

Les producteurs sont conscient que certains morceaux de viande ne sont pas facile à cuisiner. Afin de tirer le meilleur des produits, le groupe viande a commencé à rédiger des notices pour aider les consommateurs désemparés dans leur cuisine. Toutes suggestions sont bienvenues à ce sujet et nous seront heureux de recueillir vos recettes !

Une soixantaine d'adhérents contractent régulièrement pour de la viande. Afin de connaître les difficultés de ceux qui ne commandent pas de viande et de recueillir les souhaits de tous, nous vous demandons lors de cette assemblée générale de bien vouloir remplir un questionnaire.

Projets pour 2007

Nouveaux produits :

- Des colis de charcuteries (pâté, rillettes, jambon) sous vide de 1kg seront disponibles pour la distribution de février et fin 2007 au prix moyen de 16€ (y souscrire dès maintenant dans le nouveau contrat viande).

- Un projet de vinaigre de cidre est en cours. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Gestion des contrats avec une interface web :

Afin de faciliter la gestion des contrats, une page internet a été créée permettant de consulter l'en-cours des distributions et des contrats. Elle sera bientôt disponible sur le site de l'AMAP. Les adhérents pourront ainsi vérifier leurs commandes pour chaque distribution et aussi connaître l'état des commandes pour les distributions à venir. Nous recommandons vivement aux personnes n'ayant pas d'accès internet à se rapprocher d'un adhérent proche « connecté ».

Le groupe viande

de consistance variable... Leur saveur délicate n'est pas toujours au rendez-vous. Cette expérience nous a échaudés : nous n'essayerons plus désormais les nouvelles variétés que sur des petites surfaces et maintiendrons une base avec des « valeurs sûres ».

LES LENTILLES : UNE BELLE RECOLTE.

Cette année la moisson a été moins laborieuse, en partie grâce à l'expérience de l'an passé. De plus un partenariat avec un agriculteur du sud du département a permis un tri très efficace : nos lentilles ne comprennent plus cette année ni matricaire ni folle avoine...

LE MAÏS : TRES REUSSI, MAIS TOUT LE MONDE N'EST PAS VENU LE CHERCHER.

Les contrats maïs proposent des épis aux deux premières distributions : septembre et octobre. De nombreux amapiens n'ont pas pensé à venir chercher leur maïs. Sans doute ont-ils oublié qu'ils en avaient préacheté... Nous tâcherons d'être plus incitatifs les prochaines fois.

VISITE DES CHAMPS.

En juin, la visite des champs a réuni une cinquantaine d'amapiens. C'est un moment pour vivre concrètement l'agriculture d'ici : autant à travers les explications techniques de Manu, que dans l'ambiance toujours émouvante de ces champs des villes vus de l'intérieur. Les routes sont petites au loin, les immenses champs laissent toute la place au ciel, par son ampleur, sa simplicité, ce paysage clair et ressourçant s'impose.

DJEMBE AVANT RECOLTE.

Les récoltes sont aussi des moments précieux pour profiter de l'ambiance des champs, réalisées cette année sur deux demi-journées, notre organisation tirant parti des expériences des deux années précédentes a permis de rentrer nos sacs sans stress, au cours de belles après-midi familiales. Un des pique-niques précédant la récolte fut animé par un groupe de djembé de Buc. Ces musiciens nous ont dit avoir plaisir à faire revivre ces instruments dans leur vocation d'origine : appeler et rassembler les populations auprès des champs pour effectuer les tâches collectives.

PROJETS POUR L'AN PROCHAIN : Toujours dans un esprit de construction et de continuité nous comptons reconduire en contrat de préachat les productions de cette année : pommes de terre, lentilles, maïs, en y ajoutant la farine. Notre action d'innovation se portera sur le petit épeautre, jusqu'à présent inemployé suite à un problème d'utilisation de la décortiqueuse. Nous espérons bien aussi aborder la confection de pain issu de notre farine.

Pour les pommes de terres, nous décidons de maintenir la production au même niveau (6 tonnes escomptées) pour rester à une échelle familiale abordable, ne pas avoir besoin de mécaniser la récolte. Nous nous en tiendrons aux variétés qui ont fait leurs preuves (Mona Lisa, altesse et Franceline) mais nous attacherons à tester d'autres variétés sur des petites surfaces afin de maintenir la biodiversité et rechercher des variétés adaptées à la situation du plateau. (Il y avait autrefois beaucoup de patates cultivées ici, sans doute des variétés spécifiques...). Nous espérons trouver par le biais des autres amaps de la région des débouchés pour les productions que Manu et Cristiana peuvent faire en grande quantité : farine et lentilles

UN GROUPE D'ADHERENT BIEN IMPLIQUE.

Pour coordonner ce partenariat, un groupe de volontaires se réunit régulièrement avec Cristiana et Manu : le « groupe patates » traite des contrats pommes de terre, lentilles, de l'organisation des récoltes, des distributions... du choix des variétés et des modes de cultures. Le « groupe farine et pain » de son côté cherche des solutions pour le blé... En tout environ 6 réunions par an qui contribuent à sceller notre amitié autour de nos projets, de bonnes tisanes et souvent les gâteaux de Cristiana.

Corinne Meynial

BILAN DU GROUPE MIEL

2006 : première année de contrats miel

Cette année n'a pas été très productive en miel :

- 1,9 tonnes de miel produit pour 140 ruches en 2006,
- 2,4 tonnes de miel produit pour 120 ruches en 2005

En effet, le printemps a été très froid, ce qui a entraîné un retard de quasiment 1 mois de la floraison. Les abeilles n'ayant pas pu manger à leur faim, ont dû se serrer la ceinture. La première récolte n'a eu lieu que début juin au lieu du mois de mai. Ensuite, le mois de juillet très chaud n'a pas permis aux fleurs de produire beaucoup de nectar et les abeilles ont produit moins de miel.

Pour cette première année de miel en amap, 43 contrats ont été signés, qui correspondaient à un total de 243,5 kg de miel, soit 5,6 kg de miel en moyenne par contrat. Roland Rondelet a vendu pour 1467€ de miel toutes fleurs par contrat et pour 1070€ de miel hors contrat comprenant tous les types de miel (ronce, pissenlit, bruyère et bourdaine).

La vente de miel à notre Amap représente donc environ 20 % de la production totale de Roland. C'est la première année où Roland n'a pas rencontré de difficulté pour vendre tout son miel. Cela lui a permis de diminuer le nombre de foires sur lesquels il a l'habitude de vendre son miel et ainsi de réduire les incertitudes quant à l'écoulement de sa production. La contractualisation avec l'Amap l'a également incité à augmenter le nombre de ruches et à passer à temps partiel pour son travail salarié.

Pour cette première année de contrat miel, la difficulté rencontrée par Roland a été de ne pas connaître à l'avance à quelle date seraient récupérés les pots de miel. Dans l'incertitude, Roland chargeait sa camionnette de tous les pots et a dû faire plusieurs allers et retours de pots, parfois pour rien. Cette manipulation ne présentant pas vraiment d'intérêt et risquant d'endommager les vertèbres de notre cher apiculteur, il vous sera demandé dans vos prochains contrats d'indiquer à quelle distribution vous récupérerez votre commande. De même, afin de simplifier les livraisons, les pots de miel ne seront livrés qu'au cours de 4 distributions et au minimum par lot de 5 pots.

Par ailleurs, la mièlerie de Roland a été totalement incendiée en novembre 2006 et presque tout le matériel a brûlé. Les assureurs n'ont pas encore annoncé leur verdict. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de sa reconstruction.

Pour 2007, nous prévoyons de travailler sur les coûts de production du miel. L'ouverture d'un compte spécifique pour le miel par Roland devrait nous faciliter la tâche.

Enfin, nous souhaitons également vous faire rencontrer les autres nombreuses partenaires de ce contrat, les abeilles, en organisant une récolte pour les amapiens.

Le groupe miel

Ferme Jeuneau :

La ferme Jeuneau a produit cette année 25 veaux et 25 bovins adultes, dont 20% et 16% respectivement sont livrés à notre AMAP soit 5 veaux et 4 bovins.

	Veau	Bovin adulte
Prix de l'animal vendu	1 420€	3 080€
Coût d'élevage	900 € (63%)	1650 € (53%)
Abattoir – Découpe – Transport carcasse	360 € (25%)	880 € (28%)
Marge brute	160 € (11%)	550 € (18%)

Coûts de production par animal

Reporté à l'année, la marge brute de la ferme Jeuneau avec l'AMAP est de 3000 €. Cette marge doit couvrir les frais et travaux suivants :

- transport des animaux vivants vers l'abattoir (2 h de route en tracteur)
 - transport de la viande vers la ferme 120 km aller-retour
 - stockage de la viande en chambre froide (investissement ad hoc)
 - transport de la viande vers le lieu de distribution 280 km aller-retour
 - une demi-journée par mois pour la distribution
 - relations avec l'AMAP (suivi des commandes, visites...)
 - relation avec l'abattoir et l'atelier de découpe
 - gestion financière : chèques (18 chèques par veau, 44 chèques par bovin adulte), facturation interne (une facture par client)
 - tenue à jour de la traçabilité multipliée par le nombre de clients
- Une fois tous ces frais déduits, la marge nette, difficile à estimer, est très faible.

Jean-Edouard Jeuneau juge que la rentabilité de la vente directe n'est pas prouvée, surtout en ce qui concerne les veaux. Il est prêt à continuer car il est satisfait de savoir où va sa viande et de pouvoir communiquer avec des consommateurs.

Principales difficultés rencontrées dans la gestion des contrats

Prévision annuelle :

Il est impératif pour les éleveurs de recevoir les contrats le plus tôt possible afin de pouvoir programmer suffisamment à l'avance les distributions. Il faut au minimum 3 mois pour le bovin adulte car l'éleveur doit décider 5 mois à l'avance la préparation de la bête pour l'abattoir et l'atelier de découpe gère un planning à 3 mois.

Les commandes sont encore trop tardives et des relances sont souvent nécessaires. Il est donc vivement souhaitable que les commandes soient prévues sur l'année. Le nouveau contrat permet de passer vos commandes jusqu'à décembre 2007.

Rentabilité pour les producteurs :

Bernard Cirou nous avait expliqué il y a un an que la pérennité de leur ferme était assurée s'ils pouvaient produire 4 porcs par semaine soit 200 par an. Avec 80 porcs cette année (contre 62 en 2004) et le revenu complémentaire des agneaux, un progrès est réalisé mais la rentabilité est encore insuffisante.

Jean-Edouard Jeuneau aimerait aussi pouvoir vendre plus à notre AMAP mais il ne peut livrer qu'un gros bovin par distribution à cause de la capacité de l'atelier de découpe. Pour les veaux, la livraison de 2 bêtes par distribution serait idéale pour amortir les coûts de transport et supportable pour l'atelier de découpe.

BILAN DU GROUPE VIANDE

Description de la production de l'année

L'ensemble des produits des deux fermes Cirou et Jeuneau sont certifiés « Agriculture Biologique ».

La météo a été particulièrement défavorable cette année à cause de la sécheresse du printemps. A la ferme Cirou, la conséquence a été un ralentissement de la croissance des agneaux et à la ferme Jeuneau la production de fourrage réduite a obligé à compléter la ration avec du foin depuis le mois de juillet.

		Nb de bêtes 2005	Nb de colis 2005	Nb de bêtes 2006	Nb de colis 2006	CA en €	Augmentation par rapport à 2005 %
Ferme CIROU	Porc	7	55	12,5	100	~12000	78
	Agneau	11	29	18	35		63
	Jus de pomme (contrats)		42 litres		150 litres		250
Ferme JEAUNEAU	Bœuf	2,5	48	4	95	~19000	60
	Veau	3	25	5	40		66
	Jus de pomme (contrats)		30 litres		120 litres		300

Production de l'année 2006 pour l'AMAP CERES et comparaison à l'année 2005

Comme le montre ce tableau, les commandes de produits des fermes du Perche est en nette progression cette année. L'ensemble des produits annexes est désormais vendu en contrat ce qui permet une meilleure visibilité des quantités à produire notamment pour le jus de pomme.

Bilan financier

Ferme Cirou :

Les Cirou ont produit 80 cochons en 2006 contre 62 en 2004 (25% en plus) dont un tiers est distribué dans le cadre de six AMAPs. Le partenariat avec l'AMAP CERES représente 15% de leur production. La production d'agneaux est en forte augmentation.

	Porc
Prix de l'animal vendu en AMAP	900 €
Coûts d'élevage	435 € (48%)
Abattoir-Découpe-Transport*	435 € (48%)
Marge nette	30 € (4%)

Coûts de production par animal

*le coût du transport est très élevé : il est important de savoir qu'en additionnant les trajets pour l'abattoir, la découpe et la livraison à l'AMAP, il faut compter 600km.

Reporté à l'année, cela donne une marge nette de 375€ pour le porc. Bernard et Françoise Cirou n'envisagent pas de modification de leurs prix pour l'instant.

BILAN DU GROUPE CRESSON

Producteur Jean Michel Lesage

La production annuelle de cresson est de 30 000 bottes.

Cette année l'AMAP en a pris environ 1 200 bottes soit 4% de la production.

Une surface conséquente du terrain de Jean Michel est consacrée au cresson conventionnel.

Le cresson bio se vendant mal, car plus cher, notre producteur se voit obligé de convertir une partie de ses terres en cresson conventionnel ; Rungis lui achetant son cresson bio à moitié prix.

Nous lui permettons de pouvoir continuer le cresson bio et d'avoir un revenu décent.

Jean Michel « en a pour son travail » en produisant pour l'AMAP.

Il est important de continuer à se ravitailler chez lui en cresson bio, autrement cette spécialité disparaîtra !

Pour une meilleure distribution et pour satisfaire aux exigences de la charte de l'AMAP, il est demandé aux adhérents de s'enquérir des dates de distributions et de s'organiser pour avoir leur commande quand ils ne peuvent pas venir chercher leur part.

Dorénavant les contrats non distribués ne seront pas pris en compte le mois suivant.

Pour être plus engagés vis-à-vis de notre producteur : rapporter les liens des bottes et apporter son sac pour une économie ; cela fait un gâchis en moins !

La visite annuelle du 14 octobre a réuni une dizaine de personnes.

Pour mieux apprécier la qualité du travail de Jean Michel et le caractère précieux de son produit, venez nombreux à la prochaine visite, vous ne serez pas déçus.

Vous découvrirez la beauté du site, les 40 ares de fosses de cresson bio alimentées par des puits artésiens où une eau pure et à 12° permet d'avoir une récolte de qualité.

Deux fois par an la DDAS vérifie l'eau (cela, à la charge de J M Lesage).

L'engrais utilisé est un mélange de tourteaux de ricin, de mélasse de canne à sucre et de micro-organismes de souche japonaise ou « soupe de Bocachi ». Le purin d'orties chasse les pucerons et un mélange de rothénone et savon noir, les altises.

Nous avons l'assurance d'avoir un produit d'excellente qualité.

Peut être l'année prochaine y aura-t-il plusieurs distributions par mois ?

L'installation de l'AMAP de Verrières pourrait permettre cela ?

Belle perspective !

REMISES A FLOTS :

Il s'agit d'une péniche qui remonte de bons produits en direct des producteurs du Sud, en polluant 50 fois moins que le transport routier, sur la base d'une commande annuelle confirmée au mois de juin.

Les produits sont excellents et appréciés de tous.

Pour rentabiliser son voyage, André devrait charger 40 tonnes, or il a « remonté » sur Paris moins de 20 tonnes...

En 2006 nous avons regroupé 15 commandes contre 20 en 2005.

S'il est vrai que notre batelier manque d'organisation, (l'épicerie et la distribution n'est pas son métier !) nous pouvons aussi améliorer notre organisation.

Mieux informer les Amapiens sur les dates de commande, rechercher à regrouper des commandes plus importantes, sur la base de notre consommation annuelle.

Pour améliorer l'ensemble nous envisageons un contact direct de l'AMAP avec les producteurs permettant ainsi un dialogue, un échange sur la base d'un prix définitif lié à des quantités précises et une fiche explicative par produit. Ceci permet une sélection de la gamme des produits proposés et une centralisation réalisée au sein de l'AMAP. Les volumes probablement plus importants devront ainsi faciliter les modalités de paiements sur l'année.

André qui hésite à continuer cette activité « bénévolement », assurerait le transport, ce qui est son vrai métier.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des nouvelles modalités.

GROUPE VERRIERES :

Le projet avance avec l'appui de la municipalité de Verrières ; sans cet engagement il serait très difficile de réaliser un tel projet.

Durant l'année 2006 le dossier a évolué en termes de surfaces cultivables, contacts avec l'Ecole St-Nicolas, multiples contacts avec la mairie, recherche d'un agriculteur, appel à projet auprès du Conseil Général de l'Essonne, rencontres avec divers organismes sur le projet de construction de la Ferme des Rinsolles (lieu dit les Rinsolles). Divers points sont encore à mettre en place, entre autres, les locaux provisoires à installer à côté de l'emplacement du futur bâtiment et pouvoir envisager le début des cultures, le financement du bâtiment.

Les surfaces cultivables à Verrières dès 2007 : 1 ha en deux parcelles, et 2 ha (probable verger) sur la commune de Verrières,

Les surfaces cultivables à **l'Ecole St Nicolas à Igny** : 1 ha de verger et 2,15 ha pour maraîchage.

Il faut maintenant mettre en place un accord pour l'utilisation de surfaces cultivables avec échange pédagogique.

L'Agriculteur et son projet :

« Recrutement » à travers diverses annonces à travers diverses revues spécialisées et l'ARASEA.

Sébastien Soufflet, est prêt à venir s'installer à Verrières. Il est en contact avec J. Jouanneau, conseiller en maraîchage Bio de la Chambre d'Agriculture d'Ile de France.

Les points abordés sont, bien-sûr la qualité des terres, les types de cultures possibles, mais aussi la construction du bâtiment d'exploitation : la Ferme des Rinsolles

L'AMAP a obtenu une subvention du Conseil Général (91) afin de réaliser l'étude du bâtiment.

Sébastien Soufflet a présenté sa vision du projet à la municipalité de Verrières, ce qui a permis de mieux définir qui va faire quoi : le bornage, l'alimentation en électricité, les clôtures, les forages pour assurer l'arrosage...

Nous souhaitons commencer les cultures dans des installations provisoires, sans attendre la construction du bâtiment définitif.

Bâtiment :

L'emplacement est déterminé !

Nous avons pris contact avec divers organismes : CAU 91 qui préconise de rencontrer le CNTB (Centre national technique du bois), antenne ADEME Info-énergie de Morsang-sur-Orge, Bâtir-Sain à Verrières, prochainement l'ARENE et l'ADEME Ile-de-France. La conception du bâtiment écologique sera réalisée par un cabinet d'architecture qui reste à définir devenant le maître d'œuvre de l'ouvrage. Le financement reste à définir.

Nous organiserons très prochainement une réunion de lancement de la conception de la ferme ; **si vous souhaitez participer à ce projet venez nous rejoindre dans le groupe « maraîchage à Verrières »**

Chacun souhaitant savoir « où il va » il faut définir les relations contractuelles : le type de bail...

La mairie souhaite un seul interlocuteur, en l'occurrence ce pourrait être la SCI « Terres fertiles » qui peut louer des terres, ce que ne peut pas faire l'AMAP.

C'est donc la SCI qui signerait un bail avec le producteur

La municipalité doit nous confirmer la nature du bail/convention à envisager entre la mairie et la SCI.

Nous espérons commencer **progressivement** les cultures au printemps 2007... dans le meilleur des cas.

Merci aux participants de ce groupe de Verrières : Claudine Tourte-Rabineau, Claude Petit, François Lérique, Sébastien Soufflet et Claude Borgo.

Claude BORGIO